

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **ditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **armacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **diologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **dentaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



# MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Déclaration de Maladie

Nº M21- 0018573

62984

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1704 Société : RAM - Retraite

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : EL AMRI BOUAZZAOUI

Date de naissance : 01/01/1952

Adresse : Résidence Tadamoune RG N° 38 OULFA

Tél. : 06 62 63 61 48

Total des frais engagés : 150dh + 255,60 dh Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. ASMAA EDDAHAB  
Médecine Générale  
Lot. Dakhla Essalam Imm. 1 Appt. 2  
R.D. El Oufia - Casa  
Tel: 05 22 92 28 - GSM: 0662 54 82 22  
INPE: 091188268

Date de consultation : 08/03/2021

Nom et prénom du malade : AMMARI Fatima

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Nature de la maladie : Gastrite + Sd Solaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

DR. ASMAA EDDAHAB  
Médecine Générale  
Lot. Dakhla Essalam Imm. 1 Appt. 2  
R.D. El Oufia - Casa  
Tel: 05 22 92 28 - GSM: 0662 54 82 22  
INPE: 091188268

DR. ASMAA EDDAHAB  
Médecine Générale  
Lot. Dakhla Essalam Imm. 1 Appt. 2  
R.D. El Oufia - Casa  
Tel: 05 22 92 28 - GSM: 0662 54 82 22  
INPE: 091188268

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/03/2021	C1	150,00 DH		Dr. ASMAA EDDAHAR Médecine Générale tot. Dakhla Essaïd - Km. 1 Appt. 2 R.D. - El Oufia - Casa Tél: 05 22 93 30 28 - GSM: 0662 54 82 22 091188268
	+ Bilan a faire			

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Sihai Guerraoui Médical Center Résidence Annayim - Oujda 89 43 09 - Casablanca	08/03/2021	255,60 DH

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adionction)

#### Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

## MONTANTS DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

# ORDONNANCE

**Dr. Asmaa EDDAHAR**  
Médecine Générale

Lot. Dakhla Essalam Imm. 1 Appt. 2  
R.D. - El Oulta - Casablanca  
Tél: 05 22 93 30 28 - GSM: 0662 54 82 22  
INPE: 091188268

**PHARMACIE RESIDENCE ANNAIJ**  
Silvain Guérard  
Distributeur de Pharmacie  
Residence Annaj - El Oulta - Casablanca  
Tél: 05 22 89 43 09 - Casablanca

Casa

Le 08/03/2021

**AMMAR, FATIMA Ep. EL AHRI**

P.P.V. : 24,70 Dh

24,70  
→ penital syrup

d.c.d.s x 2 l/j, avant repas

99,00

→ oedes gel 20mg

EXP 04/2023

PPV 99.00DH

0322 90 1434  
8009302 101

Dogmatil 50mg  
20 Gélules

P.P.V. : 32DH90



6 118000 061199

32,90

→ Librax cp ou Dogmatil (1cp x2 l/j)  
1cp le soir

99,00

LOT: 200402  
DLUO: 11/2023  
99,00DH

Relaxium gel 375mg  
1gel le soir

T: 955,60

**Dr. Asmaa EDDAHAR**  
Médecine Générale  
Lot. Dakhla Essalam Imm. 1 Appt. 2  
R.D. - El Oulta - Casablanca  
Tél: 05 22 93 30 28 - GSM: 0662 54 82 22  
INPE: 091188268